

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

Centre Communal d'Action Sociale

Délibération 2023/11D CCAS Mairie - Reprise des résultats de l'exercice 2022

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 06 avril 2023, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Président.

Membres en exercice	15
Présents	11
Représentés	1
Nombre de Votants	12
Pour	12
Contre	-
Abstention	-

Présents : M. Ludovic GERAUDIE, Mme Christine DESMAISONS, Mme Pauline MARANDE, Mme Laetitia COTARD, M. Jean-Marie TEXONNIERE, Mme Brigitte MEDARD, M. Laurent COLONNA, M. Jean-Marie GRIGNON, Mme Christiane MAZABRAUD, M. Serge DUPUY, Mme Jeannine TOUMIEUX.

Représenté : M. Philippe POUGET par M. Jean-Marie GRIGNON

Excusés : Mme Géraldine BÉLÉZY, Mme Marie-France REMOND, Mme Monique MILBERGUE,

Madame Pauline MARANDE a été élue secrétaire de séance.

L'exercice 2022 affiche les résultats suivants :

A) Section de fonctionnement :

Dépenses d'exploitation 2022	40 060,13 €
Recettes d'exploitation 2022	38 443,25 €
Résultat comptable 2022 (Recettes-dépenses)	-1 616,88 €
Intégration des résultats 2021	17 244,16 €
Résultat cumulé 2022 (report 2021 + résultat 2022) à affecter sur 2023	15 627,28 €

Affectation proposée au BP 2023 :

⇒ Fonctionnement recettes : Excédent de fonctionnement reporté (002) = 15 627,28€

⇒ Investissement recettes : Couverture du besoin de financement du BP 2023 (1068) = 0,00 €

B) Section d'investissement :

Dépenses d'investissement 2022	14 810,30 €
Recettes d'investissement 2022	6 917,11 €
Résultat comptable 2022 (Recettes-dépenses)	-7 893,19 €
Intégration des résultats 2021	36 929,81 €
Résultat cumulé 2022 (report 2021 + résultat 2022) à affecter sur 2023	29 036,62 €

Affectation proposée au BP 2023 :

⇒ Investissement recettes : Excédent antérieur reporté (001) = 29 036,62€

Les membres du Conseil d'Administration DECIDE d'approuver à l'unanimité ces dispositions.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

En Mairie, le 14 avril 2023

Le Président,
Ludovic GERAUDIE

Transmis à la préfecture le 14 avril 2023
Publié le 14 avril 2023

